



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article5269>

Le Bureau national de l'UJFP pour la relaxe de Richard Srogosz

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -



Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Notre camarade Richard Srogosz, membre de l'Union Juive Française pour la Paix et président de BDS 57 doit passer en procès le 24 janvier 2017 à 14 h au TGI de Metz suite à des poursuites mandées par le procureur de la République pour « discrimination ».



Il lui est reproché d'avoir incité par une lettre les pharmaciens de l'agglomération messine à délivrer d'autres génériques de médicaments que ceux produits par TEVA, entreprise israélienne qui participe par sa complicité avec le régime d'apartheid à l'exploitation des Palestiniens.

Il a été inculpé suite à une plainte de la société TEVA. Multinationale présente partout dans le monde, leader en matière de médicaments génériques, elle contribue fortement au budget de l'État israélien. Parce qu'elle participe à l'oppression sanitaire et économique des Palestiniens, elle est visée par la campagne BDS.

Richard Srogosz n'a fait qu'utiliser le droit à la liberté d'expression pour informer les professionnels et le public de la complicité de crime d'entreprises qui soutiennent de fait l'apartheid israélien et appeler à les boycotter.

Cette action non violente ne doit pas être sanctionnée par la justice française et encore moins qualifiée de discriminatoire ou d'antisémite.

L'Union Juive Française pour la Paix exige la relaxe de Richard Srogosz.

[Une pétition circule en ce sens que nous vous invitons à signer.](#)

Le Bureau national de l'UJFP, le 2 décembre 2016

[Evènement facebook](#)